

UN «PUZZLE» RÉFÉRENTIEL EN ANAPHORE ASSOCIATIVE

Georges Kleiber
Université de Strasbourg 2 & Scolia
kleiber@umb.u-strasbg.fr

Introduction: une situation énigmatique

Les noms de parenté comme *père, fils, mari, épouse*, etc., devraient pouvoir normalement, étant donné leur sens relationnel, s'intégrer sans difficulté majeure¹ dans les anaphores dites *associatives*². Or, comme l'a remarqué Salles (1995 a et b), c'est plutôt le contraire que l'on observe. Ces noms de parenté regimbent en effet à figurer à la place du N de l'expression anaphorique associative, comme le montrent les séquences 1) à 5):

- 1) ?? *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. La mère lui rend la vie impossible*
- 2) ?? *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. Les parents l'ont mise à la porte*³
- 3) ? *Lukas a la grande joie de vous faire part du mariage des parents Nathalie et Olivier ainsi que du baptême de la petite soeur Lucie qui auront lieu le samedi 12 septembre 1998 à 16h, à la Collégiale de Thann*
- 4) ?? *C'est l'histoire d'un père qui cherche des histoires au fils parce qu'il n'aime pas la copine. En définitive, toujours la même galère*
- 5) ? *Un homme de 33 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Metz à deux ans de prison, dont un avec sursis, pour avoir cassé une clavicule et causé une fracture du crâne au fils de 3 ans, en novembre 1996*⁴

¹ Janssen (1980) et Milner (1982) les citent d'ailleurs en tête des noms qui permettent d'effectuer un tel type de processus anaphorique.

² Pour une vue d'ensemble de la question, voir Kleiber (2001) et l'ouvrage collectif *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)* (Schneedecker, Charolles, Kleiber et David, 1994), notamment le chapitre de synthèse de Kleiber, Schneedecker et Ujma (1994: ch. 1).

³ Ces deux premiers exemples sont de Salles (1995 a: 55 et 1995 b: 454).

⁴ Les exemples 3) à 5) sont des exemples attestés dans lesquels nous avons remplacé l'adjectif possessif par l'article défini. Voir ci-dessous 8)-10) pour la version originelle.

Ils s'accommodent par contre parfaitement de l'adjectif possessif:

- 6) *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. Sa mère lui rend la vie impossible*
- 7) *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. Ses parents l'ont mise à la porte*⁵
- 8) *Lukas a la grande joie de vous faire part du mariage de ses parents Nathalie et Olivier ainsi que du baptême de sa petite soeur Lucie qui auront lieu le samedi 12 septembre 1998 à 16h, à la Collégiale de Thann (DNA, 6 / 9 / 98)*⁶
- 9) *C'est l'histoire d'un père qui cherche des histoires à son fils parce qu'il n'aime pas sa copine. En définitive, toujours la même galère (Publicité, résumé des Fourberies de Scapin)*
- 10) *Un homme de 33 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Metz à deux ans de prison, dont un avec sursis, pour avoir cassé une clavicule et causé une fracture du crâne à son fils de 3 ans, en novembre 1996. (DNA, 27 / 11 / 97)*⁷

Qu'une anaphore associative ne puisse s'établir dans des séquences telles que 1)-5) est un fait assez intrigant, dans la mesure où aucun obstacle apparent ne vient entraver la connexion. Un nom comme *mère*, par exemple, parce qu'il met en jeu la relation prédicative *x est mère de y*, devrait pouvoir fonctionner comme anaphore associative pour introduire *x* (*la mère* = la mère de *y*) dans un contexte où *y* se trouve déjà disponible, sur le même modèle que celui mis en jeu par les anaphores associatives méronymiques (Kleiber, 1996):

- 11) *Il s'approcha de la maison et scruta le toit (toit est sémantiquement un nom 'partie de...')*

et les anaphores associatives fonctionnelles (Kleiber, 2000):

- 12) *Paul s'est inscrit dans un club de foot. Le président lui a fait signer une licence pour deux ans*

Si *toit* et *président* peuvent fonctionner comme anaphores associatives, parce qu'ils impliquent la relation sémantique *x est toit de y* et *x est président de y*, on ne voit pas pourquoi il n'en va plus ainsi avec les noms de parenté comme *mère*, *époux*, *parents*, etc.

La chose se complique encore avec les exemples 13) et 14) qui sont de Milner (1982: 27-28) et les séquences 15)-18), puisque cette fois-ci les N de parenté passent sans encombre la rampe «associative»:

⁵ Ces deux premiers exemples sont de Salles (1995 a: 55 et 1995 b: 454).

⁶ DNA = *Dernières Nouvelles d'Alsace* (quotidien régional).

⁷ Nous devons cet exemple et d'autres à Crévenat (à paraître) que nous tenons à remercier ici.

- 13) *On m'a présenté une jeune fille à marier, mais la mère était impossible*
 14) *Un couple m'a rendu visite hier; le mari était insupportable*
 15) *Un beau mariage a eu lieu hier à Pfaffenheim. Les mariés étaient en blanc, le curé a fait un grand sermon et le maire a prononcé un discours républicain. Les parents étaient ravis⁸*
 16) *Une famille autrichienne très bon genre (Monsieur, Madame, le chien, le fils d'une dizaine d'années, le monospace tractant un bateau à voile ...). Le chien, l'enfant, le père la mère seront successivement massacrés dans une sorte de long jeu d'épouvante (DNA 16/1/98)*
 17) *Dans les familles d'origine immigrée notamment, la mère est en porte à faux entre sa culture d'origine et sa volonté d'intégration, elle est complètement larguée au niveau scolaire et les enfants en profitent (DNA 18 / 1 / 98)*
 18) *Quatre membres d'une même famille ont été blessés par une explosion dans leur pavillon de Hoenheim, hier, vers 13 heures. Les parents ont été grièvement brûlés (DNA 27/1/98)*

Pour résoudre ce «puzzle» référentiel il faut au moins répondre à trois questions:

- quelle est la raison du blocage des noms de parenté dans des énoncés tels que 1)-5)?
- dans quelles conditions, ce blocage, comme le montrent 13)-18), se trouve-t-il levé?
- quelle est la différence produite entre une saisie en anaphore définie et une saisie en anaphore possessive?

Nous nous occuperons ici essentiellement des deux dernières en nous appuyant sur la réponse apportée à la première dans un travail précédent (Kleiber, 1999 b). Notre investigation s'effectuera en deux étapes: la première mettra en relief les conditions qui permettent de lever la barrière à un emploi associatif des N de parenté; la seconde essaiera d'apporter un élément de réponse à la concurrence dans ce site entre article défini et adjectif possessif.

1. Les N de parenté en anaphore associative

1.1. Un rappel pour commencer

Notre réponse (Kleiber, 1999 b) à la question du blocage des N de parenté dans des énoncés tels que 1)-5) a montré qu'à l'origine de ce blocage il y avait le statut relationnel converse ou réciproque des N de parenté. La particularité sémantique des noms comme *filis*, *père*, *mari*, *épouse*, *parent*, etc., est, on le sait, de donner lieu à une relation sémantique *converse* ou encore nommée *réciproque*: si *x est père de y*, alors *y est fils de x*. Autrement dit, il y a équi-

⁸ Exemple que nous avons utilisé dans Kleiber (1997 b).

valence logique (Lyons, 1978: 127 et 227) entre les propositions exprimées par les phrases *x est le père de y* et *y est le fils de x*, *x est le mari de y* et *y est la femme de x*, *x est parent de y* et *y est parent de x*, etc.

Une telle situation de réciprocité interdéfinitoire, qui ne se retrouve dans aucun cas d'anaphore associative, ni méronymique (Kleiber, 1996), ni locative (Kleiber, 1997 a), ni actancielle (Kleiber, 1997 b), ni collective, ne peut donner lieu à un enchaînement associatif, parce qu'elle implique l'absence d'englobement ou d'inclusion unilatérale entre les entités impliquées. Comme la relation *x est père de y* est réversible en *y est fils de x*, ni *x* ni *y* ne peut être dit englober ou inclure unilatéralement l'autre. Or, si l'on examine sous cet angle les différents cas d'anaphore associative, on s'aperçoit qu'à chaque fois il y a un englobement unilatéral et que c'est le référent antécédent (*y*) qui englobe ou inclut le référent de l'expression anaphorique.

L'absence d'englobement implique aussi l'absence d'une diversité de N disponibles pour fonctionner en anaphore associative. Mis à part le cas des collectifs homogènes (cf. *forêt-arbres*), on note en effet que la condition d'englobement a comme corollaire, dans la majeure partie des cas du moins, la diversité des N au niveau des référents englobés. On ne citera que le cas où les deux référents impliqués dans l'anaphore associative sont du même type ontologique⁹: l'englobement signifie alors nécessairement qu'il y a plus d'un élément inclus de type différent, donc qu'il y a encore d'autres référents (et de noms par conséquent) susceptibles de devenir la tête d'une expression définie associative: pour *voiture*, par exemple, *roues*, *volant*, *pare-brise*, *portières*, etc. S'il n'en allait pas ainsi, il n'y aurait évidemment plus d'englobement ou d'inclusion.

Notre analyse débouche ainsi sur un triple résultat qui éclaire sous un nouveau jour la relation sur laquelle tournent les anaphores associatives:

- R1 – Une anaphore associative ne peut s'établir sur la base d'une relation converse ou réciproque.
- R2 – Il faut qu'il y ait d'une manière ou d'une autre englobement ou inclusion, le référent antécédent étant l'englobant, le référent de l'expression anaphorique étant l'englobé.
- R3 – Les points R1 et R2 ont pour conséquence d'imposer au niveau du référent englobé, dans presque tous les cas, une pluralité de N disponibles pour être le nom anaphorique d'une anaphore associative.

La conjonction R1-R2-R3 va nous permettre de répondre aux deux autres questions posées au début de notre travail et en premier lieu à celle qui porte

⁹ Dans le cas de *voiture-volant*, *maison-toit*, par exemple, *voiture* et *volant*, *maison* et *toit* sont des individus concrets.

sur la possibilité pour les N de parenté d'apparaître malgré tout en anaphore associative.

1.2. Relation «membre-collection»

Qu'est-ce qui fait que, interdits de séjour dans des séquences telles que 1)-5), ils retrouvent droit de cité dans des séquences telles que 13)-18)?

Si notre explication antérieure est correcte, ces emplois ne sont possibles que si et seulement si:

- 1 – l'anaphore ne s'établit pas sur une relation converse et
- 2 – a pour référent antécédent un référent englobant le référent exprimé par le terme de parenté anaphorique.

Autrement dit, les noms de parenté, dans ce cas, ne fonctionnent plus sur leur dimension relationnelle de réciprocité, qui lie, par exemple, *père à fils* ou *mari à femme*, mais sur une autre dimension, qui les relie en tant qu'englobé à une entité englobante.

Les exemples 14) et 17)-18):

- 14) *Un couple m'a rendu visite hier; le mari était insupportable*
- 17) *Dans les familles d'origine immigrée notamment, la mère¹⁰ est en porte à faux entre sa culture d'origine et sa volonté d'intégration, elle est complètement larguée au niveau scolaire et les enfants en profitent*
- 18) *Quatre membres d'une même famille ont été blessés par une explosion dans leur pavillon de Hoenheim, hier, vers 13 heures. Les parents ont été grièvement brûlés*

montrent clairement quelle est cette relation: c'est, comme l'a fort bien observé Salles (1995 a et b), celle de membre-collection qui unit les éléments ou membres (noms de parenté) à un ensemble collectif qui les rassemble: soit *famille*, soit, dans le cas de 14), pour *mari* et *femme*, *couple*.

Dans ce cas, les trois points R1, R2 et R3 se trouvent vérifiés. Premièrement, le nom de parenté n'est plus en relation de réciprocité: *famille* et *père*, par exemple, ne donnent pas lieu à des termes converses. Si, dans 17) et 14), par exemple, *x* est bien *la mère* de *y* (la famille) ou *le mari* du couple (*y*), la réciproque n'est pas vraie, *y* n'est pas *la famille* de *la mère* ou n'est pas *le couple du mari*, de même que, si les soldats sont bien les soldats du régiment, le régiment n'est pas le régiment des soldats. En deuxième lieu, l'entité

¹⁰ On soulignera ici en passant un fait significatif: la présence d'un singulier distributif (*la mère*) faisant suite à un pluriel antécédent (*les familles*).

famille ou *couple* est bien plus vaste que le référent du nom de parenté *mère* ou *mari*, par exemple. Et, troisièmement, le collectif, soit *famille*, soit *couple*, est constitué de plusieurs membres différents, donc d'une pluralité de N «inclus»: une famille comprend un père, une mère, des enfants, des grands-parents, etc., un couple comprend un mari et une femme. Salles (1995 a et b) considère, à la suite de Winston, Chaffin et Herrmann (1987), qu'il s'agit d'un sous-type de la relation «partie-tout». Nous préférons les maintenir séparées des méronymiques et parler d'anaphores associatives collectives à leur propos, pour des raisons que nous laisserons ici de côté.

Pour le moment, il nous semble plus utile de montrer que c'est également cette solution de la relation «membres-collection» qui est la bonne pour expliquer la source des anaphores associatives telles que 13) et 15), dans lesquelles, parce que sans doute l'antécédent *famille* n'est pas explicite, on peut être tenté d'y voir (Salles, 1995 a et b) plutôt un cas de rôle sémantique dans un scénario:

13) *On m'a présenté une jeune fille à marier, mais la mère était impossible*

15) *Un beau mariage a eu lieu hier à Pfaffenheim. Les mariés étaient en blanc, le curé a fait un grand sermon et le maire a prononcé un discours républicain. Les parents étaient ravis*

Pour Salles, dans 13), «c'est un scénario qui favorise l'occurrence de *la mère* au défini». «Il s'agit, poursuit-elle (1995 a: 55-56), du scénario rattaché à la rencontre d'une jeune fille à marier: dans une rencontre arrangée de cette espèce, la mère de la jeune fille joue en effet un rôle *conventionnel* (en tant qu'instigatrice de la rencontre du mariage, elle a un rôle agentif)». Que l'idée de *mariage* joue un rôle, c'est certain. Il suffit d'enlever le SP à *marier* et 13) est moins bien formé:

19)? *On m'a présenté une jeune fille, mais la mère était impossible*

Mais cette idée de *mariage* n'a pas l'effet que lui prête Salles. Son rôle, c'est de rendre ici saillante la notion de famille avec l'aide de la conjonction *mais*, celle-ci opérant par son caractère contrastif un resaisie implicite de la jeune fille sur le même niveau que celui de la mère. L'ensemble donne lieu à un discours implicite du type *j'aurais bien épousé la fille ou la fille était bien / ça allait, mais la mère était impossible* qui établit une comparaison entre les membres concernés de la famille et qui justifie ainsi la saisie de *la mère*, non comme directement la mère de la jeune fille, mais comme la mère de la famille dont la jeune fille à marier est la fille. Pour 15), c'est également la notion de *famille* qui, par l'intermédiaire du mariage et des mariés, permet d'avoir le SN défini *les parents*. Il s'agit en effet des parents saisis comme membres de la

famille des mariés. Les parents ne sont en effet pas définis directement vis à vis de leurs enfants qui se marient: on aurait sinon *leurs parents*, mais ils se trouvent saisis *via* l'ensemble *famille* (celle des mariés), au sein duquel ils sont *les parents*. Ensemble qui se trouve précisément activé ici par le scénario du mariage, dans la mesure où celui-ci est une fête qui rassemble normalement avant tout les membres et amis de la famille des mariés.

Ce qu'il faut observer dans tous les cas, c'est que ces noms de parenté employés sur la dimension membre-collection, qui leur ouvre les portes de l'anaphore associative, ne perdent pas pour autant leur sens prédicatif relationnel: que ce soit *un père*, *le père* ou *son père*, le nom *père* implique dans les trois cas que le référent a au moins un enfant. C'est la raison pour laquelle, lorsque le référent avec lequel ils sont directement en relation converse est présent dans le contexte, même s'ils sont présentés sur le mode associatif de la relation «membre-collection» (cf. *le père*, par exemple), on établit néanmoins, mais indirectement, la relation de parenté entre les deux. Nous voulons dire par là que de 13) ou 15) par exemple, il ressort que *la mère* et *les parents* sont respectivement la mère de la jeune fille et les parents des mariés. Le point important est que ce n'est pas cette relation qui a été mise en contribution pour l'établissement de la définitude des deux syntagmes *la mère* et *les parents*. Celle-ci, comme nous l'avons vu, exploite une autre dimension des noms de parenté, celle de la relation «membre-collection»: une mère est mère directement par rapport à son (ou ses) enfants, mais en tant que mère, elle occupe aussi une place dans un ensemble collectif plus vaste, la famille, qui regroupe d'autres membres. Si c'est la relation de parenté directe qui est en jeu, c'est le possessif qui convient: *un fils* → *sa mère*, et non le défini *la mère*. Si par contre, c'est la relation membre-collection, nous avons *la mère*, saisi dans un ensemble plus vaste comprenant d'autres membres du même niveau (*les enfants*, *le père*, *les grands-parents*, etc.).

La différence de ce point de vue-là avec les noms des anaphores méronymiques et fonctionnelles est claire. S'il y a bien, comme avec les noms de parenté, une relation de type *x relation y* (*x partie de y* pour les méronymes et *x fonction y* pour les fonctionnels), l'entité qui prend la place de *y* est par contre notablement différente. Dans la mesure où elle est en même temps englobante par rapport à *x*, elle peut jouer à la fois le rôle relationnel de *fils* par rapport à *mère* ou vice versa et celui de *famille*, par exemple, vis à vis de *mère*. Le premier débouche sur le possessif, le second sur le défini. Autrement dit, pour les fonctionnelles et méronymiques, *y* peut servir à la fois pour *son x* (*son volant* pour *y = voiture*) et pour *le x* (*le volant* pour *y = voiture*), alors que pour les noms de parenté il ne donne lieu qu'au possessif *son x* (*sa mère* pour *y = fils*), le défini *le x* (*la mère*) exigeant, nous venons de le voir ci-dessus, une autre entité *z*, qui soit englobante.

2. Anaphore associative et anaphore possessive: distribution des N de parenté

Nous pouvons à présent répondre à la troisième question posée par notre «puzzle» référentiel associatif, puisqu'on comprend mieux dans quelles conditions un nom de parenté peut ou non donner lieu à une anaphore associative. Trois situations sont théoriquement possibles:

- seule l'anaphore possessive convient;
- seule l'anaphore associative convient;
- il y a concurrence possible entre les deux modes de référence.

2.1. Première situation: anaphore possessive

La première situation est celle des séquences 1)-10), que nous reprenons ici sous 20)-24):

- 20) a) *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. Sa mère lui rend la vie impossible*
 b) ?? *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. La mère lui rend la vie impossible*
- 21) *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. Ses parents l'ont mise à la porte*
 ?? *J'ai rencontré une jeune fille très malheureuse. Les parents l'ont mise à la porte*
- 22) a) *Lukas a la grande joie de vous faire part du mariage de ses parents Nathalie et Olivier ainsi que du baptême de sa petite soeur Lucie qui auront lieu le samedi 12 septembre 1998 à 16h, à la Collégiale de Thann*
 b) ? *Lukas a la grande joie de vous faire part du mariage des parents Nathalie et Olivier ainsi que du baptême de la petite soeur Lucie qui auront lieu le samedi 12 septembre 1998 à 16h, à la Collégiale de Thann*
- 23) a) *C'est l'histoire d'un père qui cherche des histoires à son fils parce qu'il n'aime pas sa copine. En définitive, toujours la même galère*
 b) ?? *C'est l'histoire d'un père qui cherche des histoires au fils parce qu'il n'aime pas la copine. En définitive, toujours la même galère*
- 24) a) *Un homme de 33 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Metz à deux ans de prison, dont un avec sursis, pour avoir cassé une clavicule et causé une fracture du crâne à son fils de 3 ans, en novembre 1996*
 b) ? *Un homme de 33 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Metz à deux ans de prison, dont un avec sursis, pour avoir cassé une clavicule et causé une fracture du crâne au fils de 3 ans, en novembre 1996*

Ce qui entrave la possibilité d'une anaphore associative définie, c'est que rien ne justifie l'abandon de la détermination de x par sa relation de parenté directe avec y au profit d'un mode de donation où, d'une part, x ne se trouve plus défini directement par rapport à y , mais est présenté comme membre d'une entité z plus vaste (collection), non discursivement activée, et où, d'autre part, y se trouve placé au même niveau que x comme membre de z . Lorsqu'on n'a, comme dans 20)-21) et 23)-24), que x et y présents et que rien

ne vient activer une entité englobante z , on ne voit pas pourquoi x serait défini autrement que par l'entité déjà saillante y . Le défini apparaîtrait comme intempestif, introduisant même une rupture par rapport à cette relation entre y et x . Dans 22), parce que c'est un faire part de mariage et de baptême, l'idée de famille (z) est certes disponible, mais ne suffit pas. On comprend facilement pourquoi. Comme c'est Lukas (y) qui annonce le mariage de ses parents et le baptême de sa petite soeur, le point de vue pertinent adopté ne peut être que le sien, donc celui de y , et les x , les parents et la petite soeur Lucie, ne peuvent être présentés que selon leur relation de parenté avec lui, c'est-à-dire avec le possessif. Employer le défini reviendrait en quelque sorte à rompre ce rapport de parenté direct entre lui et les autres membres de sa famille. On le voit nettement dans l'opposition entre 25) et 26):

- 25) a) *Une petite Audrey vient de naître; le papa et la maman / les parents se portent bien*
 b) ? *Une petite Audrey vient de naître; son papa et sa maman / ses parents se portent bien*
- 26) a) *Une petite Audrey vient de naître qui ne sait pas encore que son papa et sa maman / ses parents ne pourront la garder à la maison*
 b) ?? *Une petite Audrey vient de naître qui ne sait pas encore que le papa et la maman / les parents ne pourront la garder à la maison*

Si le défini convient mieux que le possessif dans 25) a), c'est parce que le prédicat *se portent bien* de la phrase qui contient les expressions anaphoriques¹¹ *le papa et la maman* s'accommode mieux d'une saisie des référents comme membres de la famille au sein de laquelle la petite Audrey vient d'apparaître que d'une donation «parentale» directe où c'est l'enfant qui sert de point de repère aux parents. C'est juste l'inverse dans 26): le fait que la phrase-hôte soit un objet de pensée attribué à (plus exactement envisagé sous l'angle de) la petite Audrey appelle une détermination des parents à partir de la petite Audrey et rend donc inappropriée une donation englobante par rapport à la famille.

Modifions un peu 23) en 27) en remplaçant l'indéfini *un père* par le défini *le père*:

- 27) *Le père cherche des histoires au fils, ...*

¹¹ Nous retrouvons là un des principes de base du fonctionnement référentiel, que nous avons mis en relief il y a plus d'une dizaine d'années déjà (Kleiber, 1986) et que le phénomène des portes ouvertes fait redécouvrir avec une naïveté goulue à intervalles réguliers depuis: le choix des expressions référentielles dépend autant de l'information véhiculée par la phrase-hôte que de celle rendue disponible ou accessible par le texte antérieur et/ou la situation.

on constate que cette fois-ci on a bien le défini pour *le fils*, ceci parce que la définitude de *le père* repose elle-même déjà sur une relation membre-collection (du type $z = \text{famille}$), de telle sorte que l'on peut continuer par un autre membre de cette collection sur le mode du défini (*le fils*). Même si on comprend que le fils est le fils ... du père, il n'y a pas, et c'est là l'élément essentiel, anaphore entre *le père* et *le fils*. Les deux sont définis par rapport à un même englobant antécédent 'famille'. Il est intéressant de noter que le SN possessif *sa copine* ne peut dans l'opération virer au défini:

28) ? *Le père cherche des histoires au fils, parce qu'il n'aime pas la copine*
Le père cherche des histoires au fils, parce qu'il n'aime pas sa copine

A la différence de *le père, le fils, les enfants*, etc., la copine ne peut être saisie au niveau de la famille. Ce n'est pas un membre d'une famille prototypique et son statut à l'intérieur d'un tel ensemble n'est pas univoque: chaque membre de la famille peut avoir une copine. Du coup, son caractère relationnel $x \text{ est copine de } y$ ne peut pas être mis en veilleuse au profit d'une donation définie *via* l'ensemble plus vaste z de la famille. La détermination doit se faire au niveau de y et c'est donc le possessif qui subsiste dans 28).

2.2. Deuxième situation: anaphore associative

La deuxième situation est celle où seule, cette fois-ci, l'anaphore associative définie convient, le possessif n'étant plus à sa place, comme le montrent les séquences 14), 16)-18) reprises sous 29)-32) et auxquelles nous ajoutons 33), opposées à 34)-38):

- 29) *Un couple m'a rendu visite hier; le mari était insupportable*
 30) *Une famille autrichienne très bon genre (Monsieur, Madame, le chien, le fils d'une dizaine d'années, le monospace tractant un bateau à voile...). Le chien, l'enfant, le père, la mère seront successivement massacrés dans une sorte de long jeu d'épouvante*
 31) *Dans les familles d'origine immigrée notamment, la mère est en porte à faux entre sa culture d'origine et sa volonté d'intégration...*
 32) *Quatre membres d'une même famille ont été blessés par une explosion dans leur pavillon de Hoenheim, hier, vers 13 heures. Les parents ont été grièvement brûlés*
 33) *La famille Busser a été frappée par la malchance ces dernières années. En janvier 1995, elle avait été prise en otage toute une nuit par deux malfaiteurs armés. Au matin, ces derniers avaient emmené le père, directeur de banque...*
 34) ? *Un couple m'a rendu visite hier; son mari était insupportable*
 35) ? *Une famille autrichienne très bon genre (Monsieur, Madame, son chien, son fils d'une dizaine d'années, le monospace tractant un bateau à voile...). Son chien, son enfant, son père, sa mère seront successivement massacrés dans une sorte de long jeu d'épouvante*
 36) ? *Dans les familles d'origine immigrée notamment, sa mère est en porte à faux entre sa culture d'origine et sa volonté d'intégration...*

- 37) ? *Quatre membres d'une même famille ont été blessés par une explosion dans leur pavillon de Hoenheim, hier, vers 13 heures. Ses parents ont été grièvement brûlés*
- 38) ? *La famille Busser a été frappée par la malchance ces dernières années. En janvier 1995, elle avait été prise en otage toute une nuit par deux malfaiteurs armés. Au matin, ces derniers avaient emmené son père, directeur de banque...*

La raison en est bien simple: il n'y a pas, au moment de l'occurrence des expressions définies de parenté, de *y* disponible pour que l'anaphore possessive puisse s'établir. Se trouve par contre présente dans le contexte l'entité plus vaste *z* (*famille* ou *couple*) qui ouvre toute grande la voie à une anaphore associative du type membre-collection.

Il suffit qu'un tel *y* s'installe discursivement entretemps pour que le possessif retrouve ensuite voix au chapitre. C'est ce qui se passe, par exemple, dans 33), où le référent de *le père*, qui pourtant ne peut être lui-même, comme nous venons de le voir, saisi par un adjectif possessif, fournit par contre le *y* nécessaire à une relation de parenté directe ultérieure et donc à l'emploi d'un syntagme anaphorique possessif, comme le montre la séquence complète 39):

- 39) *La famille Busser a été frappée par la malchance ces dernières années. En janvier 1995, elle avait été prise en otage toute une nuit par deux malfaiteurs armés. Au matin, ces derniers avaient emmené le père, directeur de banque, et sa fille pour se faire ouvrir le coffre.*

Il en va de même dans 31), où, une fois que *la mère* est posée, elle peut servir de pivot référentiel à une anaphore possessive marquant le rapport direct *mère-enfants*. C'est ainsi qu'au lieu de la suite attestée en *les enfants*, 31) pourrait se continuer avec l'anaphore possessive *ses enfants*, enchaînement peut-être pas très heureux ici, mais que l'on ne peut néanmoins exclure:

- 40) *Dans les familles d'origine immigrée notamment, la mère est en porte à faux entre sa culture d'origine et sa volonté d'intégration, elle est complètement larguée au niveau scolaire et ses enfants en profitent*

2.3. Troisième situation: anaphore possessive et anaphore associative

On l'aura compris, nous sommes avec ces exemples déjà entré dans la troisième situation, celle où les deux modes référentiels sont licites. C'est ainsi que dans les énoncés 13) et 15) (modifié) repris sous 41)-42):

- 41) *On m'a présenté une jeune fille à marier, mais la mère était impossible*
- 42) *Un beau mariage a eu lieu hier à Pfaffenheim. Les mariés étaient en blanc. Les parents étaient ravis*

auxquels nous ajouterons 43) et 44):

- 43) *Nous étions une famille de 4 enfants (25, 18, 15 et 8 ans) originaire d'un village voisin de Hambung. Notre père est mort de faim, il y a 3 ans, notre mère de maladie peu après. Les deux enfants de notre soeur aînée sont aussi morts de faim à respectivement 1 et 4 ans (Libération, 30/09/1998)*
- 44) *Hier, la cour d'assises du Haut-Rhin a consacré une première journée à cerner la personnalité de l'accusée. ... A la maison, le frère aîné faisait régner un ordre quasi totalitaire ... Quant à la mère, elle s'inquiétait de ce que sa fille «buvait trop de Coca-Cola» (DNA 30/9/97)*

on peut remplacer le défini par le possessif et vice versa, même si le résultat peut paraître moins adéquat que la version originale:

- 45) *On m'a présenté une jeune fille à marier, mais sa mère était impossible*
- 46) *Un beau mariage a eu lieu hier à Pfaffenheim. Les mariés étaient en blanc. Leurs parents étaient ravis*
- 47) *Nous étions une famille de 4 enfants (25, 18, 15 et 8 ans) originaire d'un village voisin de Hambung. Le père est mort de faim, il y a 3 ans, la mère de maladie peu après. Les deux enfants de la soeur aînée sont aussi morts de faim à respectivement 1 et 4 ans (Libération, 30/09/1998)*
- 48) *Hier, la cour d'assises du Haut-Rhin a consacré une première journée à cerner la personnalité de l'accusée. ... A la maison, son frère aîné faisait régner un ordre quasi totalitaire ... Quant à sa mère, elle s'inquiétait de ce que la fille «buvait trop de Coca-Cola»*

Point besoin d'expliquer longuement pourquoi: les deux modèles de saisie référentielle sont disponibles: ou c'est le modèle de la relation membre-collection (z) qui est choisi — nous avons alors l'anaphore associative — ou c'est le modèle de la relation de parenté directe avec y qui est activé et nous avons alors le possessif. Le choix dépend du point de vue adopté et du but recherché. Si on veut mettre l'accent, pour une raison ou une autre, sur y , en somme si on entend définir x en prenant y comme repère, c'est le possessif qui sera élu, comme dans 43) par exemple. Si, au contraire, comme dans 44), on entend plutôt, comme le souligne le révélateur à *la maison*, décrire la famille dont y (l'accusée) est un membre, ce sera plutôt le défini. On notera que le possessif *sa fille* dans cet exemple permet de souligner le côté discours rapporté de la dernière phrase.

Les exemples présentés jusqu'ici montrent que cette troisième situation est moins fréquente que celle des deux autres. On comprend pourquoi: le contexte est rarement ouvert de façon égale aux deux types de saisie, de telle sorte que le plus souvent l'un des deux apparaît comme meilleur que l'autre.

Le fait d'avoir trois situations possibles explique que les deux procédés d'enchaînement référentiels puissent se retrouver dans une même séquence. Il faut toutefois ajouter que dans ce cas, comme le montrent des exemples tels que 49) et 50), l'influence de deux facteurs se fait sentir: la possibilité d'avoir

plusieurs noms de parenté pour un même référent et la présence de plus de deux référents impliqués dans le même ensemble familial:

- 49) *Un père de famille de 44 ans a été mis en examen hier. Après enquête de la brigade des mœurs de la sûreté de Strasbourg, il est accusé d'avoir abusé de ses deux filles. La mère est poursuivie pour «non assistance à personne en danger et non dénonciation de crime sur mineures de 15 ans» ... L'épouse a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire, tandis que son mari a été écroué*
- 50) *Violences en famille. Un père a maltraité ses deux fils pendant trois ans. La mère n'a jamais rien dit*

Arrêtons-nous sur le dernier SN de 50), à savoir *la mère*. On pourrait théoriquement avoir *son épouse / sa femme* ou *l'épouse* ou encore *leur mère*, mais aucun de ces trois SN ne se révèle aussi adéquat que lui:

- 51) *Violences en famille. Un père a maltraité ses deux fils pendant trois ans. Son épouse n'a jamais rien dit*
- 52) *Violences en famille. Un père a maltraité ses deux fils pendant trois ans. L'épouse n'a jamais rien dit*
- 53) *Violences en famille. Un père a maltraité ses deux fils pendant trois ans. Leur mère n'a jamais rien dit*

Le possessif *son épouse / sa femme* et le défini *l'épouse* font perdre de vue le rapport de parenté avec les enfants maltraités au profit du lien direct 'x épouse de y' ou du rapport englobant 'couple z: mari-épouse'. Le possessif *leur mère* focalise par contre le rapport direct 'x mère de y' et met du coup en veilleuse le rapport avec le père. Seul le défini *la mère* permet à la fois de garder le contact avec les fils et le père par la saisie englobante définie effectuée au sein de la famille: celle-ci a en effet pour résultat de placer *la mère* au même niveau que *le père* et *les fils*.

Conclusion

La conclusion ne peut être que provisoire, puisque, comme on ne le sait que trop bien, en matière d'anaphore, c'est avant tout l'enchaînement qui compte. Et de préférence ... réussi! Alors ...

Bibliographie

CRÉVENAT, D. (à paraître) – «Entre le déterminant associatif *le* et le possessif *son*, quel type de concurrence?» *Romanische Forschungen*.

- JANSSEN, T. (1980) – «Coreference and Interference in Anaphoric Relations: Grammatical Semantics or Pragmatics?»; in Van der Auwera (ed.), *The Semantics of Determiners*, London, Croom Helm, pp. 67-80.
- KLEIBER, G. (1986) – «Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate», *Langue française*, 72, pp. 54-79.
- KLEIBER, G. (1990) – «Sur l'anaphore associative: article défini et adjectif démonstratif», *Rivista di Linguistica*, 2, 1, pp. 155-174.
- KLEIBER, G. (1992) – «Article défini, unicité et pertinence», *Revue Romane*, 27, pp. 61-89.
- KLEIBER, G. (1994) – *Anaphores et pronoms*, Bruxelles, Duculot.
- KLEIBER, G. (1996) – «Anaphores associatives méronymiques: définitions et propriétés», in Blumenthal, P., Rovere, G. & Schwarze, C. (eds.) *Lexikalische Analyse Romanischer Sprachen*, Tübingen, Niemeyer, pp. 51-62.
- KLEIBER, G. (1997 a) – «Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives», *Verbum*, XIX, 1-2, pp. 25-66.
- KLEIBER, G. (1997 b) – «Les anaphores associatives actanciennes», *Scolia*, 10, pp. 89-120.
- KLEIBER, G. (1999 a) – «Anaphore associative et relation partie-tout: condition d'aliénation et principe de congruence ontologique», *Langue française*, 122, pp. 70-100.
- KLEIBER, G. (1999 b) – «Les noms relationnels en anaphore associative: le cas des noms de parenté», *Studi Italiani di Linguistica Torica e Applicata*, XXVIII, n.° 2, pp. 283-300.
- KLEIBER, G. (2000) – «Typologie des anaphores associatives: le cas des anaphores associatives fonctionnelles» in Englebert, A., Pierrard, M., Rosier, L. et Van Raemdonck, D. (éds), *Actes du XXIIe Congrès International de linguistique et philologie romanes* (Bruxelles, 23-28 juillet 1998), vol. 7, *Sens et fonctions*, Tübingen, Niemeyer, pp. 335-342.
- KLEIBER, G. (2001) – *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- KLEIBER, G., PATRY, R. et MÉNARD, N. (1993) – «Anaphore associative: dans quel sens «roule»-t-elle?», *Revue québécoise de linguistique*, 22, 2, pp. 139-162.
- KLEIBER, G., SCHNEDECKER, C. et UJMA, L. (1994) – «L'anaphore associative: d'une conception l'autre», in Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G. et David, J. (éds), *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck, pp. 5-64.
- LYONS, J. (1978) – *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse.
- MILNER, J. C. (1982) – *Ordres et raisons de langue*, Paris, Le Seuil.
- NIKLAS-SALMINEN, A. (1997) – *La lexicologie*, Paris, Librairie Armand Colin.
- RIEGEL, M., PELLAT, J. C. et RIOUL, R. (1994) – *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SALLES, M. (1995 a) – «Anaphore, partie-de et stéréotypes», *Scolia*, 3, pp. 47-58.
- SALLES, M. (1995 b) – *La relation lexicale «partie-de»*, Thèse de Doctorat de l'Université de Caen, Caen, Université de Caen.
- SCHNEDECKER, C., CHAROLLES, M., KLEIBER, G. et DAVID, J. (éds) (1994) – *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck.
- WINSTON, M. E., CHAFFIN, R. et HERRMANN, D. (1987) – «A Taxonomy of Part-Whole Relations», *Cognitive Science*.